



RÉ-VIEILLEVIGNONS-NOUS !

Le Journal de la Minorité constructive au sein du Conseil Municipal de Vieillevigne : Ensemble Construisons Vieillevigne

Sylvain MOULET
06 60 32 87 85

Compétences à la Mairie :

- ▶ Economie
- ▶ Urbanisme
- ▶ Communication
- ▶ Personnel communal

Marie-Reine Langlois
06 31 70 25 98

Compétences à la Mairie :

- ▶ Vie Sociale
- ▶ Culture et Patrimoine

Joël PHELIPPON
06 62 99 72 45

Compétences à la Mairie :

- ▶ Finances
- ▶ Associations
- ▶ Enfance jeunesse

André LEBRETON
06 09 63 05 64

Compétences à la Mairie :

- ▶ Bâtiments communaux
- ▶ Voiries et Réseaux
- ▶ Environnement

Suivez-nous aussi sur et : Ensemble Construisons Vieillevigne

Chères Vieillevignaises, Chers Vieillevignois, nous sommes heureux de revenir vers vous avec ce sixième numéro rédigé par les élus du Conseil municipal de Vieillevigne issus de la liste minoritaire ENSEMBLE CONSTRUISONS VIEILLEVIGNE.

FINANCES COMMUNALES

Après trois années de mandature, nous nous sommes penchés sur l'état des finances publiques de notre commune. Est-elle vraiment en bonne santé comme on nous l'annonce chaque année dans le bulletin communal ? Quid de son endettement ? Etc. Nous avons essayé d'être le plus clair possible sans trop rentrer dans les détails pour ne pas vous abreuver de chiffres et avons retenu ce qui nous semble essentiel. Si vous désirez une copie détaillée des comptes de la commune, alors nous les

tenons à votre disposition comme le prévoit les articles L. 5621-9 et L. 5721-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CRÈCHE MUNICIPALE

Vous découvrirez aussi notre sentiment sur la construction d'une crèche municipale dans le bourg de la commune. C'est à dire pourquoi nous sommes POUR mais pas de cette manière.

RENCONTRE AVEC KÉLIAN

Au fil des pages, vous découvrirez notre rencontre avec Kélian Bodiguel. Un jeune Vieillevignois parti défier le désert de l'Atlas pour une cause humanitaire.

RETOUR SUR LE 5 MARS 1973

Pour la première fois depuis que nous

éditons ce magazine, nous vous contons une histoire qui ne s'est pas tenue sur notre commune mais qui a marqué à vie toute une génération de Vieillevignois : le crash d'un avion de ligne chez nos amis et voisins Planchots, il y a presque 50 ans jour pour jour.

VIEILLEVIGNE : UN FUTUR DESERT MÉDICAL ?

Enfin, nous clôturons notre journal avec un sujet sensible qui nous préoccupe tous en ce moment à Vieillevigne : où, par qui et comment serons nous soignés après l'arrêt de nos médecins généralistes ? Un sujet que nous n'avons pas peur d'aborder et dont le débat mérite d'être ouvert ■



DOSSIER :

Finances de la commune

PAGES 2-3



UN VIEILLEVIGNOIS À L'HONNEUR

Kélian Bodiguel

PAGES 4-5



DÉSERT MÉDICAL :

Quid sur l'avenir de nos médecins

PAGE 8

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE SE DÉGRADE



Il convient de préciser que, d'une manière générale, une commune détermine ses marges de manœuvre de trois façons :

- 1) la maîtrise de ses charges de fonctionnement,
- 2) par l'adaptation de sa politique d'endettement,
- 3) la gestion de ses produits (fiscalité).

C'est donc sur ces trois critères que nous avons travaillé.

1) CHARGES DE FONCTIONNEMENT ÉLEVÉES

Dans notre commune, les dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel, fournitures et consommation courante, petit entretien, paiement des intérêts des emprunts et des dettes, ...) progressent plus que les recettes (+486 601 € en dépense contre +324 939 € en recette sur ces trois dernières années).

A noter que les charges de personnel ont augmenté, à elles seules, de 20% en 4 ans pour atteindre 1 329 416 euros au 31 décembre 2022 alors que le salaire d'une grande partie des agents n'a progressé que de 3,5%... contre 11,34% par exemple pour celui de Madame Sorin laquelle cumule les postes de maire, vice-présidente de l'agglo et conseillère départementale (passant de 5 462,12 € en 2020 à 6 081,66 € brut mensuel aujourd'hui).



2) AUGMENTATION DE LA DETTE

A ce jour, la commune est endettée à hauteur de 9 millions d'euros, ce qui la positionne dans une situation très inconfortable.

En effet, ce niveau d'endettement très important questionne sur la faisabilité de pouvoir souscrire, à l'avenir, à de nouveaux emprunts pour financer des besoins et garantir ainsi les services attendus par tous les Vieillevignois.

D'où notre souhait de renoncer à la création d'une crèche publique financée par la collectivité mais plutôt d'une crèche privée gérée par un prestataire (cf. explication page suivante).

3) AUGMENTATION DES TAXES ET IMPÔTS

Mais ne vous inquiétez pas ! C'est vous, contribuable Vieillevignois, qui allez mettre la main au porte-monnaie, et plus particulièrement si vous êtes propriétaire de votre maison d'habitation. **En effet la taxe foncière va encore augmenter : +8,1% cette année dont 7,1% de base de l'Etat.**

Beaucoup de collectivités se cachent derrière l'argument qu'elles n'ont pas le choix car l'Etat a supprimé cet impôt en 2020. C'est faux car l'Etat rembourse à chaque commune le montant qu'elle percevait auparavant, et ce, à l'euro près.

A cela s'ajoute les augmentations, en trois ans seulement, de l'enlèvement de nos ordures ménagères (+50%), des repas de nos enfants aux cantines scolaires (+20%), des transports scolaires (+32%), etc., etc., etc.

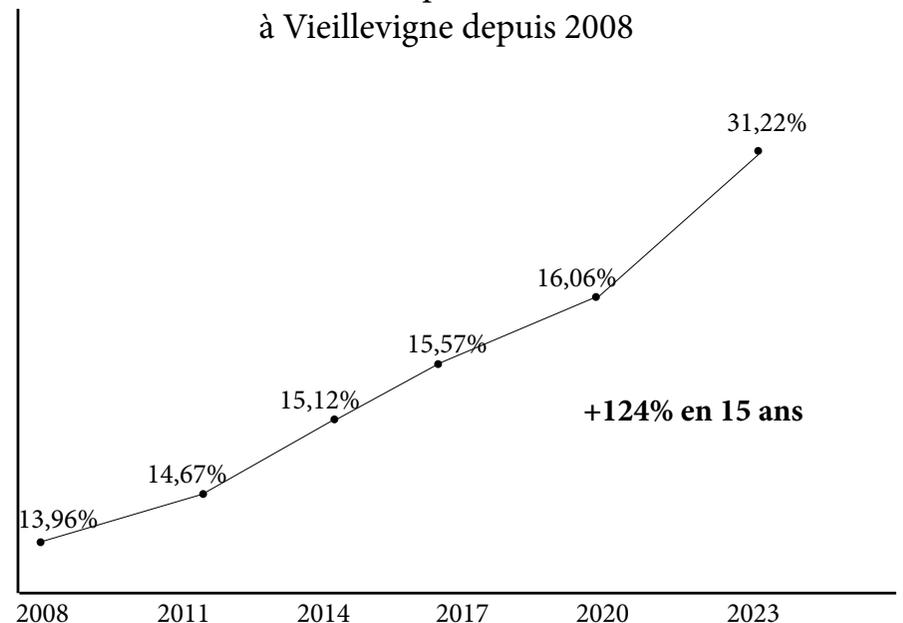
LE SAVIEZ-VOUS ?

1463 €

C'est le montant que chaque Vieillevignois (enfants comme adultes) devrait théoriquement payer (au 31 décembre 2022) pour régler l'intégralité de la dette de la commune. Un an seulement auparavant, il était à 834 €.

Au niveau départemental, il est en moyenne de 553 € par habitant pour des communes de même strate que la nôtre, c'est à dire à nombre équivalent d'habitants.

Evolution du taux d'imposition sur le foncier bâti à Vieillevigne depuis 2008



CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE MUNICIPALE : OUI MAIS PAS COMME ÇA



Comme nous l'avons soulevé lors de la campagne électorale de 2020, notre commune manque cruellement d'assistantes maternelles.

Se préoccupant enfin de ce constat, l'équipe majoritaire a donc pour projet la construction d'une crèche municipale pouvant accueillir 18 enfants.

Une très bonne idée que notre groupe d'opposition a partagée lors du Conseil municipal de mars mais avec une réserve très importante sur le mode de financement de celle-ci.

En effet, cet investissement va peser lourd dans le budget de notre commune, environ 600 000 euros de coût de construction, alors qu'elle est déjà lourdement endettée (cf. article page précédente).

De plus, cet investissement va aboutir à des embauches supplémentaires (6 agents municipaux) et à des dépenses importantes en énergie, **soit un coût de fonctionnement d'environ 250 000 euros par an à la charge de la commune.**

UN LIEU D'IMPLANTATION INADAPTÉ

La municipalité en place envisage d'implanter la future crèche publique à droite de la mairie, là où se situait autrefois le collège.

Il est évident que cet emplacement va conduire à des embouteillages aux heures de pointes dans le bourg de la commune.

De plus la crèche sera située au pied de l'école privée. Un déséquilibre injuste pour l'école publique, laquelle vient de connaître deux fermetures de classes successives.

OUI À UNE CRÈCHE MUNICIPALE... MAIS PRIVÉE

L'équipe d'ENSEMBLE CONSTRUISONS VIEILLEVIGNE souhaite que les coûts soient mieux maîtrisés et n'aient pas d'impact financier pour les habitants de la commune tout en offrant aux jeunes parents des moyens adaptés de gardes d'enfants.

Nous avons donc étudié deux modes de crèches, l'une « pu-

blique » et l'autre « privée ». Nous vous invitons à découvrir, ci-dessous, notre analyse :

	CRÈCHE PUBLIQUE	CRÈCHE PRIVÉE
l'enfant est en collectivité, ce qui aide à sa socialisation	oui	oui
la sécurité : les enfants ne sont jamais seuls	oui	oui
l'hygiène est irréprochable et l'enfant est entouré de professionnels de la petite enfance	oui	oui
les repas sont souvent préparés par des chefs avec des produits bio	non	oui
activités d'éveil et présence de nombreux jeux	oui	oui
les horaires sont souples et sont très flexibles - très tôt le matin et tard le soir - idéal pour les parents qui ont des horaires décalés	non	oui
peu d'enfants sont gardés en même temps	non	oui
si l'enfant est malade, il est accepté	non	oui
il est facile d'obtenir une place	non	oui
La crèche est ouverte toute l'année sauf les dimanches et jours fériés	non	oui

Devant cette logique nous avons donc soutenu, en Conseil municipal du 30 mars dernier, la création d'une crèche privée et non publique.

Pour la commune, le gain financier serait très important car avec une crèche privée les coûts d'investissement et de fonctionnement pour cette structure seraient nuls pour la commune : **pas de construction de bâtiment, pas de salaires, pas de frais énergétiques, etc..**

Dans notre proposition, les parents ne seraient pas pénalisés car le coût des frais de gardes ne seraient pas plus élevés grâce à l'aide de la CAF.

De plus avec une crèche privée, les horaires d'ouverture seraient plus flexibles.

UNE AUTRE OPTION EST AUSSI ENVISAGEABLE

La commune peut aussi investir dans la construction du bâtiment puis louer celui-ci à un professionnel de la garde d'enfants. Ainsi les frais de fonctionnement (salaires, électricité, gaz, ...), ne seraient pas à la charge de la commune. C'est d'autant plus regrettable quand on sait que des nourrices Vieillevignaises cherchent à monter une MAM (Maison d'Assistante Maternelle) et qu'un simple accompagnement de la Municipalité suffirait pour voir éclore le projet.

CE QUE NOUS FERIONS

Si nous étions aux manettes de la commune, nous aurions opté pour la construction d'une crèche municipale privée et non publique afin de ne pas détériorer davantage les finances de la commune.

De plus, pour des raisons d'équité, celle-ci serait construite à égale distance des deux écoles.

L'économie permettrait d'utiliser l'enveloppe budgétaire à d'autres projets comme par exemples la construction d'une nouvelle bibliothèque (plus spacieuse et plus moderne), une petite salle de spectacles, végétaliser l'espace urbain, etc. ■

UN VIEILLEVIGNOIS A L'HONNEUR : KÉLIAN BODIGUEL

UN VIEILLEVIGNOIS AU MAROC !

Kélian Bodiguel habite le village de L'Hommetière depuis 25 ans. Bien connu des terrains de foot Vieillevignois, il s'est lancé un défi peu commun qui le marquera à jamais : participer au **Raid 4L TROPHY**.

C'est avec Rosa et son ami Arthur qu'il est parti le 16 février dernier vivre une folle aventure de 10 jours dans le désert Marocain.

Rosa ? C'est le nom que ces deux copains, de promo de l'école d'ingénieurs généralistes du CESI de Saint-Nazaire, ont donné à leur voiture « presque » tout terrain : une 4L rose remodelée, pour les routes bosselées, par SPEED SHOP GARAGE à Vieillevigne. « Elle affichait 133 000 kms au compteur quand on est partis. Maintenant, elle en a presque 10 000 de plus ! ».

« On ne dirait pas comme ça, mais notre petit bolide monte à 130 sans problème et sur l'autoroute pour aller à Biarritz, lieu du départ du rallye, notre cortège ne passait pas inaperçu », s'amuse-t-ils.

Ils ont ensuite traversé l'Espagne avant d'embarquer à Algeciras. 1 260 voitures en tout à bord de plusieurs bateaux, une traversée d'une heure trente, tout cela laisse des souvenirs indélébiles.

« On a qu'une idée en tête : repartir ! ». Ce qui les frappe en arrivant, ce sont les routes marocaines et la conduite des locaux. « Là bas, il y a des piétons sur les autoroutes ! ».



SEULS DANS LE DESERT

Chaque jour, on leur remettait un road book avec des instructions. Le but : arriver à l'étape suivante en parcourant le moins de kilomètres possible. « On a traversé des paysages à couper le souffle : les montagnes de l'Atlas, le désert. »



S'ils ont rencontré quelques problèmes techniques, ils estiment s'en être très bien sortis.

Le parcours a parfois mis leurs nerfs à rude épreuve, mais pas au point de se disputer. « Le ton est parfois monté, mais pas plus ».

Quant aux aléas de la route, ils s'y sont habitués. « On nous fait passer par des pistes en cailloux, forcément, il y a un moment où il a fallu pousser la voiture. Il y a aussi énormément d'entraide entre les équipes ».



De gauche à droite sur la photo :

Une bonne ambiance qui se confirmait le soir sur les bivouacs. « Les soirées à la frontale, c'est mémorable. On s'est fait des amis. Le plus contraignant était de ne pas pouvoir se doucher. D'autant plus qu'on dormait tous les deux dans la voiture, c'est aussi ça l'aventure ! ».

UN BUT HUMANITAIRE

Ils ont terminé 730 sur 1260 équipages, mais l'essentiel n'était pas là.

Le but principal de ce raid est de venir en aide à des associations caritatives :

- **Enfant du désert** : créée en 2005. L'action est menée directement dans les zones les plus reculées du Maroc en partenariat avec une vingtaine de structures locales. L'objectif principal est clair : l'accès à l'éducation pour tous les enfants. Le 4L Trophy a permis de construire 16 écoles.

- **La Croix rouge française** : elle agit à



Arthur Violin, Rosa, Sylvain Moulet et Kélian Bodiguel

travers un vaste réseau de délégations locales, un maillage géographique qui lui permet une intervention ciblée, au plus près des personnes en difficulté, en fonction de leurs besoins.

Nos deux compères avaient récolté en France 30 kg de fournitures scolaires, vêtements et denrées alimentaires qu'ils ont ensuite transportés jusqu'au Maroc.

« On a pu s'apercevoir, en croisant les enfants qui demandent à manger sur le bord de la route, que l'on a de la chance d'habiter en France : d'avoir un toit, à manger, une douche, d'aller à l'école... C'est compliqué à décrire : il faut le vivre ! » ■



IL YA A 50 ANS À LA PLANCHE : UNE CATASTROPHE AÉRIENNE FAISAIT 68 MORTS



Lundi 5 mars 1973. Il fait beau à La Planche. Quand soudain, à 13h52, une explosion fait vibrer l'atmosphère de cette commune, de Vieillevigne et de celles environnantes. Beaucoup de témoins sur place ont pensé au fameux «bang» que l'on entendait à l'époque lorsqu'un avion à réaction passait le mur du son (1 224 kms/heure).

Les gens à l'extérieur, en levant la tête, commencent à distinguer avec stupéfaction, de nombreux points noirs dont quelques-uns plus importants virevoltent dans le ciel. L'un d'eux traîne une fumée ; c'est en fait la cabine de pilotage **d'un avion de ligne qui vient d'exploser en plein vol.**

Dans les deux minutes qui suivent, c'est une pluie de métal, d'objets divers et aussi, malheureusement, de corps humains, qui s'abattent, dans les prairies, les champs et les vignes, principalement du côté de la butte de la Moune située à environ 500 mètres au sud-ouest du bourg de La Planche.

Les premiers témoins sur place ont vite perçu l'importance et la gravité de la situation. Le plan ORSEC est alors actionné par le préfet de Loire-Atlantique lequel avait été prévenu par le député-maire de La Planche, Lucien Richard. Très rapidement arrivent plus de 200 gendarmes, une vingtaine d'ambulances ainsi que les corps des sapeurs-pompiers de La Planche, Vieillevigne, Aigrefeuille, Clisson, Saint Philbert de Grand Lieu, Nantes...

LA MORT INCRUSTÉE DANS LE SILLON

Des agriculteurs avec leurs tracteurs sont réquisitionnés pour soulager les brancardiers à la recherche des dizaines de corps disséminés dans la campagne parmi des pans de carlingues, ailes, réacteurs, train d'atterrissage, sièges...

On décide alors d'utiliser comme lindeuls de fortune les petites bâches en plastique utilisées habituellement par les maraîchers pour former leurs « tunnels ».

La sortie de trois corps calcinés, de la cabine de pilotage encore fumante, par une équipe de pompiers découpant la partie métallique, fut un moment d'une intensité dramatique. Au fil des heures, le bilan humain s'alourdit tragiquement.

DEUX AVIONS ESPAGNOLS

La radio nationale, vers 16h, confirme la collision de deux avions espagnols au-dessus de La Planche :

- Un DC9 de la compagnie IBERIA, immatriculé EC-BII, a décollé à 11h24 de Palma de Majorque aux Baléares pour rejoindre Londres avec 68 personnes à son bord soit 7 membres d'équipage et 61 passagers. L'équipage de conduite comprenait deux pilotes et un pilote stagiaire. Le personnel commercial se composait d'un chef de cabine, d'une hôtesse et de deux stewards.

•Un charter CONVAIR 990 CORONADO de la compagnie SPANTAX, immatriculé EC-BJC, a décollé à 12h01 de Madrid en direction de Londres également avec 107 personnes à bord soit 8 membres d'équipage et 99 passagers.

Les deux avions se retrouvant à la même altitude et dans la même direction, se sont donc heurtés au-dessus de nos têtes. Sous le choc brutal de la dépressurisation, le DC9 a littéralement explosé en vol tuant sur le coup les 68 occupants.

Les victimes représentaient 7 nationalités : 42 britanniques, 19 espagnols, 2 japonais, 1 belge, 2 allemands, 1 américain, 1 australien. Les Britanniques revenaient d'un week-end aux Baléares. Ce vol devait embarquer une centaine de voyageurs mais une quarantaine de personnes qui devaient monter à Majorque étaient restées bloquées à Minorque par le mauvais temps.



Présence d'Auguste Sorin (chef des sapeurs-pompiers de Vieilleville).

107 RESCAPÉS

Les contrôleurs militaires basés à Mont de Marsan ont averti le pilote du Coronado qu'il avait 8 minutes d'avance sur son plan de vol puis ont perdu la trace de l'avion. Pour se ralentir, le pilote a annoncé qu'il allait effectuer une boucle complète de 360° et entreprendre un virage à droite. « **A ce moment, l'avion a été secoué, j'ai compris que nous avions heurté un autre appareil** » dira le pilote José Antonio Arenas dans sa déposition. « L'un des moteurs du côté gauche sifflait d'une façon anormale. Les lampes d'alarme indiquaient une baisse considérable de pression hydraulique ». La dépressurisation en cabine étant anormale, pour que les passagers n'en soient victimes, il effectue une « descente de secours » jusqu'à 1 500 mètres, l'avion vibrant fortement et étant difficile à maintenir en état de vol. Avec son co-pilote, ils se mettent à deux pour tenir les commandes tant le travail musculaire est pénible. « Nous avons sorti le train d'atterrissage et, pour diminuer les vibrations, réduit la vitesse à 370 km/h. On a compris que nos difficultés ne venaient pas des moteurs : il manquait un bout d'aile gauche à partir du second réacteur ».

Sept fois répété depuis la collision, l'appel de détresse

est enfin entendu. Bordeaux est alerté et se dit paré pour un atterrissage en catastrophe. « Et voilà, raconte le commandant du Coronado, qu'un avion de chasse militaire français s'approche de nous. Les vibrations continuent, la situation s'aggrave, nous aurons du mal à atteindre Bordeaux, il me signale Cognac comme piste la plus proche. L'avion militaire sort son train d'atterrissage pour nous signifier que nous pouvons nous poser à Cognac, tandis qu'en même temps, l'aérodrome nous lance des fusées vertes pour nous dire qu'il est prêt à nous recevoir ».

La piste est bien courte pour le quadriréacteur. Et étroite ! « J'ai maintenu la vitesse à 350 km/h jusqu'à l'atterrissage. J'ai coupé tous les moteurs, les roues ont touché, j'ai fait fonctionner le système de freinage par inversion de la poussée des réacteurs. Les hôtesses ont évacué les passagers à l'aide de toboggans sans le moindre blessé. C'est alors, devant le piteux état de l'avion, que les touristes ont réalisé ce à quoi, ils venaient d'échapper.

Le jeudi 8 mars, autour des cercueils recouverts des drapeaux nationaux, un poignant hommage a été rendu aux victimes du DC9 en présence des familles, des autorités étrangères, du ministre français André Bettencourt, de l'évêque de Nantes et des différentes confessions.

Le dimanche 11 mars en fin de matinée, une foule imposante assiste à la messe du souvenir célébrée en l'église de La Planche puis se rend silencieusement en procession vers la route de La Robertière, en compagnie des conseillers municipaux et des sapeurs-pompiers de la commune déposant une gerbe dans la prairie qui avait regroupé les dépouilles des malheureux voyageurs. Par miracle, il n'y a eu aucunes victimes parmi les habitants.

A QUI LA FAUTE ?

Le pilote du Coronado José Arenas, va déclarer que les contrôleurs militaires français avec lesquels ils étaient en contact durant les minutes précédant la collision, ne comprenaient pas bien les messages radio : « ils parlaient très mal l'anglais et ignoraient les mots-codes habituellement employés entre les pilotes commerciaux et les tours de contrôle ».

Les contrôleurs militaires de Mont de Marsan ont perdu la trace du Coronado à 13h43. Le général Grigaud, chef d'état-major de l'armée française, reconnaissait le manque de la couverture radar au-dessus de la région nantaise. En conséquence, pour pallier à ce « trou » un centre militaire de contrôle et de coordination du trafic aérien avec radar sera installé les années suivantes à Rocheservière (route de Legé).

En mars 1985, douze ans après le drame, le tribunal de Grande Instance de Nantes puis la cour d'appel de Rennes déclarent l'Etat français responsable : « les deux avions ayant été littéralement conduits l'un vers l'autre par les aiguilleurs du ciel militaires (lesquels remplaçaient ceux du civil alors partis... en grève) » ■

VIEILLEVIGNE : UN FUTUR DÉSERT MÉDICAL ?



Le désert médical, un phénomène qui va peut-être devenir d'actualité pour les Vieillevignois.

En effet, à ce jour, la commune compte encore trois médecins généralistes libéraux : Dr Didier Jourdan, Dr Paul Terrier et Dr Dominique Tétaud. Mais nous savons tous que d'ici quelques mois, il n'en restera plus qu'un, faute de remplaçants et que celui-ci à l'aube de ses 64 ans va très certainement et très légitimement aspirer à imiter ses futurs collègues retraités.

Dans très peu de temps, les habitants de notre commune risquent donc de se retrouver sans aucun médecin traitant.

Les docteurs Jourdan et Terrier orientent leurs patientelles vers les médecins des communes de La Planche et Rocheservière... jusqu'au point de saturation.

Ceux ayant la chance d'être suivis par le docteur Tétaud demeurent en sursis, mais pour combien de temps encore ?

La problématique n'affecte bien sûr pas que notre commune, mais la situation est grave et ne va pas aller en s'améliorant.

ALORS, QUOI FAIRE ?

Allez aux urgences ? Oui peut-être, mais il faudra bien choisir le jour et l'heure de son problème de santé maintenant que les urgences de Montaigu sont fermées toutes les nuits et tous les week-ends.

Une problématique qui va nous emmener à plus de 30 minutes de l'hôpital le plus proche.

Quid des enfants et personnes âgées dans l'incapacité de se déplacer seules ?

Depuis longtemps déjà, le mal nous pendait au bout du nez car les départs à la retraite étaient prévisibles.

QUE FAIT LA MAIRIE ?

La population a eu droit (enfin) à un édito sur le sujet de Madame le maire dans le bulletin municipal de ce mois-ci mais le discours est à l'image d'un encéphalogramme plat : beaucoup d'intentions mais aucunes mesures concrètes.

La carte des déserts médicaux, longtemps limitée aux

zones reculées, s'étend désormais aux territoires de notre commune. Dans les zones les moins bien dotées, il n'est pas rare de devoir attendre plus de trois semaines pour consulter un généraliste et plus d'un tiers des habitants affirment avoir renoncé à des soins pour des raisons de coût, de délai d'attente ou d'accessibilité.

Tendons-nous vers cette situation à Vieillevigne ?

Cette situation, liée à une démographie médicale en berne et à une répartition déficiente sur le territoire, s'explique par l'insuffisance de recrutements depuis trente ans, une politique adoptée alors sous la pression des médecins libéraux et des gestionnaires du système de santé.

AGRANDIR LE PÔLE SANTÉ : OK MAIS POUR QUI ?

L'équipe Majoritaire de Madame le maire veut agrandir la Maison de santé, début d'année prochaine, pour 700 000 euros. Très bien, mais pour y mettre qui ?

QUID SUR LE DEVENIR DE NOTRE PHARMACIE ?

Bien entendu, nous ne l'espérons pas, mais avec le départ des deux médecins généralistes alors ce sont, potentiellement, des centaines de clients en moins pour notre pharmacie de proximité mais aussi des emplois et un service tant apprécié qui risquent de disparaître.

De plus, l'absence cumulée de médecins et d'une pharmacie pourrait entraîner la commune dans une spirale négative pour son développement démographique.

NOS PROPOSITIONS

Nous proposons la gratuité du loyer du pôle santé, durant un temps déterminé, afin de favoriser l'envie à de jeunes médecins de s'installer à Vieillevigne.

On connaît aussi la difficulté à se loger sur notre commune. De futurs médecins rencontreront la même. Il faut donc réfléchir en urgence à un accompagnement en ce sens.

Nous sommes aussi pour la délégation de certains gestes médicaux :

- aux pharmaciens.

Cela tombe bien, nous avons une officine à Vieillevigne.

Ainsi, elle pourrait directement nous vacciner.

La téléconsultation y est aussi possible notamment pour les usages courants tels que les otites, infections urinaires, affections ophtalmologiques légères, renouvellement d'ordonnances, ...

- aux infirmières.

Cela tombe bien, nous en avons quatre à Vieillevigne.

Ainsi elles pourraient renouveler notre ordonnance.

- aux kinés.

Cela tombe bien, nous en avons aussi à Vieillevigne.

Ainsi, ils pourraient soigner directement notre entorse sans passer par la case médecin traitant.

- Etc.

Autant de pistes intéressantes qu'il faudrait vite mettre en application car la maladie, elle, n'attend pas ■